

TYPE	ETAGE	N° LOT
T2	2	20

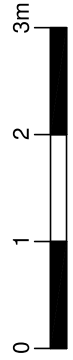
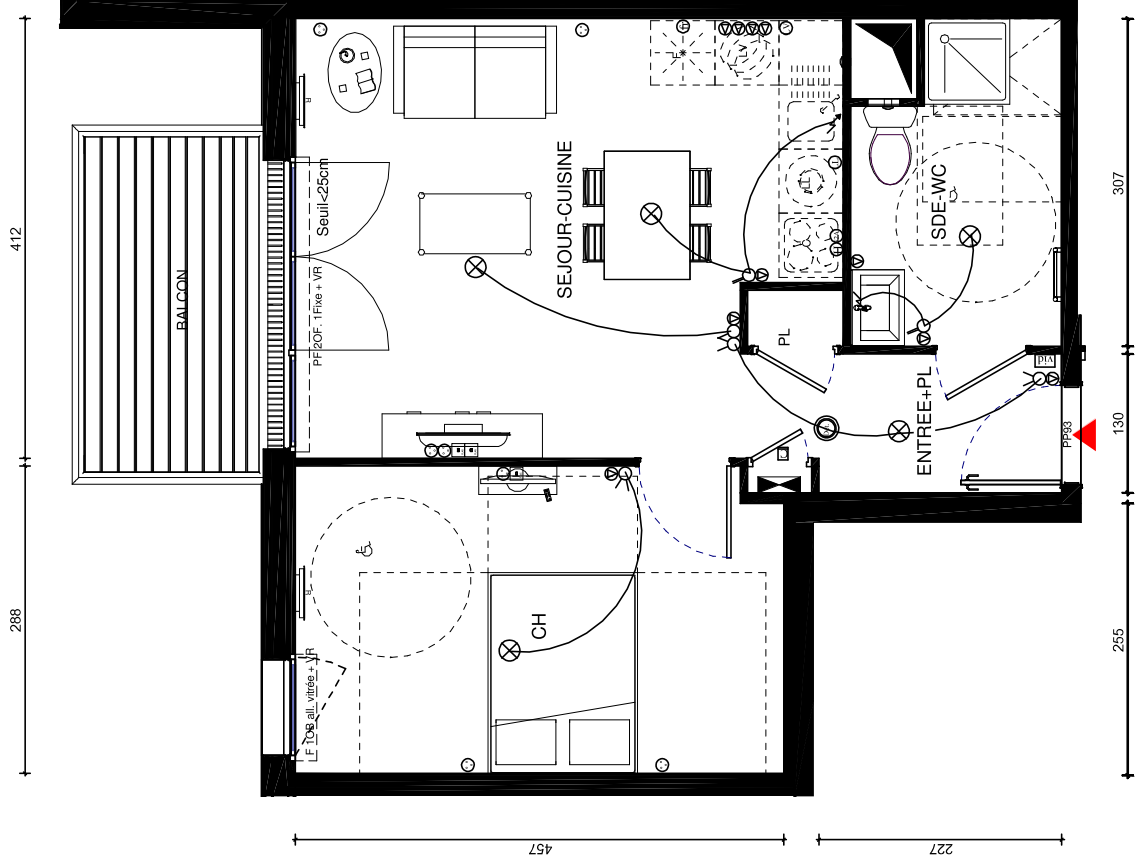
TABLEAU DES SURFACES	
SEJOUR-CUISINE	20.2 m <sup>2</sup>
CH	13.0 m <sup>2</sup>
SDE-WC	5.5 m <sup>2</sup>
ENTREE+PL	3.5 m <sup>2</sup>

Total habitable	42.2 m <sup>2</sup>
BALCON	5.3 m <sup>2</sup>

F.	Fenêtre
PF	Porte Fenêtre
PL	Placard
VR	Volet roulant
AV	Armoire
VS	Volet fixe

**PLAN NOTAIRE** DATE : 25.06.2020

- ⊗ Prise étanche
- ⊕ Alimentation Hotte à 2,20m de hauteur
- ⊖ Prise RJ45
- ⊕ Alimentation électrique
- ⊖ Thermostat ambiance
- ⊕ Détecteur autonome de fumée
- ⊕ Interrupteur va et vient
- ⊕ Interrupteur simple/double allumage
- ⊕ Prise 16A + T
- ⊕ Prise 16A + T à 1:10m de hauteur
- ⊕ PC 16A+ T spécialisée (LL, LV)
- ⊕ Boîtier 32A + T
- ⊕ PC frigo. 16A + T
- ⊗ Foyer lumineux plafond
- ⊕ Interphone
- ⊕ Somme
- ⊕ Bouton sonnette
- ⊕ Gaine Technique Logement
- ⊕ Radiateur électrique
- ⊕ Séche-serviettes



N.B. : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des dispositions techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement. La hauteur sous plafond, soffites, retombées de poutre, canalisations et dévirements, ne sauraient être inférieures à 2,10m. Ces éléments ne sont pas tous figés et peuvent être modifiés pour des raisons techniques